

Réunion du CME du 12 janvier 2021
Salle du conseil, mairie de Puilboreau.

Présents :

Enfants élus : Antoine Ballu, Lou Barbeau-Morgano, Elise Buchaud-Lafargue, Romane Duvezin-Pairé, Telio Veillon (CM2), Manon Acis, Chloé et Roxane Cisowski, Valentin Criard-Navazo, Arthur Dabbadie, Pablo Haury-Guyard, Cyprien Simonneau (CM1)

Absents : Timeo Burgeot, Emma Devers, Jade Lebarbier

Référent : Sébastien Jolly

Responsable enfance et jeunesse : Jérôme Bourdassol

Elus : Corinne Marsh

Ordre du jour : Carnaval du 13 Mars
Campagne d'affichage pour la lutte contre les déchets sauvages

Les élus du CME commencent par se présenter, ainsi que les adjoints présents en début de séance : Catherine Roy (Bâtiments), Hervé De Blaecker (Voirie et déplacements), Didier Proust (Ressources humaines et CCAS), Marcel Truchot (Urbanisme).

M le Maire se présente et félicite les enfants de leur présence et de leur investissement.

1) CARNAVAL :

Les enfants sont invités à réfléchir chacun et chacune à deux thèmes pour le Carnaval. Suite à la mise en commun des résultats, 4 thèmes ressortent : les sorciers et sorcières, les animaux, les sports, la science-fiction.

Ces 4 thèmes seront soumis aux votes des élèves de l'école élémentaire, au restaurant scolaire, le MARDI 19 JANVIER.

Comment informer les élèves de ce vote : à l'unanimité les élus choisissent de se déplacer dans chaque classe pour l'annoncer à leurs camarades. S'ensuit la répartition des classes à informer entre les enfants élus.

Jérôme Bourdassol explique ensuite comment se déroulait le carnaval quand il a pu avoir lieu :

* A midi, pique-nique dans le parc de la mairie, avec une buvette et une plancha tenues par le Comité des fêtes, concert pendant le repas.

* A 15H00, défilé dans les rues de Puilboreau, animé par l'Harmonie Ste Cécile.

* Retour au parc pour le goûter offert par le Comité des fêtes.

Jérôme Bourdassol ajoute que l'année dernière, les élus du CME avaient voté pour enrichir l'offre d'animations avec structures gonflables (en location), stands de maquillage, de barbe à papa...

Il rappelle que le carnaval a dû être annulé en raison du confinement lié à la pandémie, et l'année précédente en raison du mauvais temps.

Mme Marsh précise que désormais la salle Polyvalente est réservée pour le Carnaval, afin que celui-ci puisse avoir lieu même en cas de pluie.

La question est posée aux élus cette année : souhaitent-ils des animations ?

Un vote a lieu : 11 voix pour, 1 voix contre.

Adopté.

Un échange a lieu concernant le stand de maquillage : souvent les enfants doivent faire la queue très longtemps. Une solution serait qu'il y ait davantage de personnes maquillant : faire appel à des parents bénévoles ? Aux parents de l'ARPE ? A VOIR.

Un autre vote a lieu concernant les structures gonflables : 11 voix pour qu'il y en ait, 1 voix contre.
Adopté.

Il s 'agit donc maintenant de faire des recherches sur internet sur les différentes entreprises louant des structures gonflables et d'obtenir des devis.

Calendrier : d'ici le 28 janvier, les élus font leurs recherches et transmettent leurs résultats à Sébastien à l'école.

Le JEUDI 28 JANVIER, une réunion des élus aura lieu sur le temps de pause méridienne pour le choix final.

2) Campagne d'affichage : sensibilisation aux dépôts de déchets sauvages, en particulier les masques et les mégots de cigarettes.

Les moyens à la disposition des élus sont nombreux : affiches dans les planimètres, les commerces, les lieux publics, site de la commune, page Facebook...

Comment procéder ?

Trouver un message (un slogan)

Trouver ce qu'on veut montrer : une photo, une image, un dessin, qui vont alerter par leur force.

Pour la réunion du 28 Janvier, chaque élu est invité à réfléchir à un message, une phrase, la mise en commun aura lieu lors de la réunion du 28.

La séance est levée à 19H00.